



Frédéric Marchand <smartelectricite1@gmail.com>

[[R59989]] S1007 demande reprise contrat électricité

contact@syndic-cgs.com <contact@syndic-cgs.com>

16 novembre 2023 à 14:35

À : frederick@smart-electricite.com

Bonjour ,

Nous venons vers vous en notre qualité de syndic de la résidence AN DOUAR située au [40 rue Jean Jacques Rousseau](#) à Audierne (29770) afin de vous adresser une demande de propositions de contrast d'électricité à partir du 01/01/2024 .

Vous trouverez également en pièces jointes les deux seules factures d'électricité que nous possédons concernant la consommation de la résidence qui datent du mois de septembre et du mois d'octobre 2022. Nous ne sommes pas à ce jour souscripteur du contrat d'électricité, nous devons le reprendre à partir de janvier 2024.

Aujourd'hui ENGIE est le fournisseur actuel et proposerait à nos clients que nous représentons un avenant de reprise de contrat. Selon votre avis professionnel, et compte tenu du marché, cette offre est-elle intéressante pour une copropriété ? Ou vaut-il mieux une offre ARENH 24/25 avec anticipation écrêtement à 20 ou 25%.

Vous en remerciant par avance .

Cordialement

Eva JORET

Cabinet C.G.S

www.syndic-cgs.com

[37 Avenue Fouchet](#)

[64000 PAU](#)

Tél : 05.59.27.30.15



4 pièces jointes

-  **Facture total energies septembre 2022.pdf**
184K
-  **facture total energies octobre 2022.pdf**
185K
-  **S1007 ENGIE Avenant contrat électricité signé.pdf**
266K
-  **S1007 ENGIE avenant contrat de vente électricité signé.pdf**
409K